

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2016 A 20 HEURES

COMPTE-RENDU

Présents : MM. et M^{mes} Francis SIGOIRE, Nathalie PELLET, Yves MEYER, Béatrice MASSON, Claire GOMEZ, Jacques PIOT, Norbert MANUEL, Eliane BAZIN, Annie CLAIR, Rachida MALTOUF, Maryse JULIEN, Rémi MAURICE, Danielle LERICHE, Jean-Christophe SOINNE, Marie DAVID, Jacques RABELLINO, Dominique CALAIS, Magali RIBEIRO.

Absents excusés : M^{me} Ysabel LANNEZ, MM. Dam CA (pouvoir à M. Yves MEYER), Julien GOUTEYRON (pouvoir à M^{me} Béatrice MASSON), Sylvain LASSABLIERE (pouvoir à M. Jean-Christophe SOINNE), Romain JARJAVAL (pouvoir à M. Francis SIGOIRE).

Monsieur le Maire ouvre la séance, remercie l'assemblée pour sa présence.

M. Norbert MANUEL se propose pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1/ Approbation du compte-rendu de la séance du 29 août 2016

Vote du Conseil : accord à l'unanimité.

1bis/ Approbation du compte-rendu de la séance du 12 septembre 2016

Erratum relevé : M. Dam CA était présent lors de ce conseil, contrairement à ce qui a été porté dans le compte-rendu.

Vote du Conseil : accord à l'unanimité.

2/ Décisions modificatives n°03.2016 - Budget principal

Monsieur le Maire propose diverses décisions modificatives portant sur le budget principal, dont le détail est présenté en séance.

Les modifications majeures concernent :

- les recettes de fonctionnement, augmentées de 120k€ versées par la 3CM dans le cadre du transfert de la compétence d'assainissement collectif au printemps dernier

- les dépenses d'investissement, augmentées de 130k€ dans le cadre des travaux du SIEA dans le secteur de la gare

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

3/ Décisions modificatives n°03.2016 - Budget du service de l'eau

Monsieur le Maire propose diverses décisions modificatives portant sur le budget du service de l'eau, dont le détail est présenté en séance.

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

4/ Indemnités au Comptable du Trésor

Monsieur le Maire propose au conseil de voter l'indemnité de conseil et de budget à son taux maximum, soit 613,15 € au titre de l'année 2016.

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

5/ Acquisitions de parcelles boisées

Monsieur le Maire rappelle l'intérêt stratégique pour la commune d'être propriétaire d'une partie de l'espace boisé qui la compose, en vue d'un remembrement futur ou, si besoin était, d'échanges de parcelles.

Il propose l'achat de parcelles boisées situées dans les secteurs suivants :

- « Sous Grammont » à proximité du château d'eau et du cimetière,
- « Au Clair » le long de la conduite des eaux usées qui redescendent vers la Valbonne,
- « Vers Cruisseau » et « Combe Fournière »,
- « Côte d'Enverse »,
- A proximité du bassin de La Combe et vers Bourg Saint Christophe,

représentant une superficie totale de 10 213 m², pour un coût de 2 189 €.

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

6/ Convention police municipale avec Bressolles

Monsieur le Maire propose de reconduire la convention annuelle avec la commune de Bressolles, portant sur la mise à disposition de celle-ci du policier municipal de Béligneux pendant 8 heures par mois.

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

7/ Convention avec la 3CM – facturation assainissement

Suite au transfert de la compétence de l'assainissement collectif à la 3CM, Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire de signer une convention de facturation et de recouvrement avec la communauté de communes pour lui permettre de gérer les redevances d'assainissement.

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

8/ Convention avec Lilô

Madame Claire GOMEZ, adjointe aux affaires scolaires, soumet au conseil la reconduction de la convention annuelle entre la commune et le centre aquatique Lilô à Saint-Maurice-de-Beynost, permettant à des enfants de classes de maternelle et d'école élémentaire d'avoir leurs premiers contacts avec l'eau.

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

9/ Convention avec la Société Protectrice des Animaux

Cette convention annuelle permet à la commune de bénéficier des services de la SPA pour la prise en charge des animaux abandonnés. Monsieur le Maire propose de la reconduire en 2017 (0,35 € par habitant).

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

10/ Longueur de la voirie communale

Monsieur Jacques PIOT, adjoint à la voirie et aux réseaux, informe le conseil que la longueur de la voirie a augmenté de 141 mètres par l'intégration de la rue du Plateau (secteur du Folu), à la suite d'une cession gratuite de parcelle à la commune.

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

11/ Emplois communaux

Monsieur le Maire évoque les modifications des emplois communaux, portant essentiellement sur le personnel affecté aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

12/ Annulation par Suez de la facturation de parts communales d'eau et d'assainissement

La délibération est retirée de l'ordre du jour, l'affaire ayant été réglée par ailleurs.

13/ Transmission dématérialisée vers l'INSEE

Monsieur le Maire propose la signature d'une convention avec l'INSEE portant sur la mise en place d'échanges électroniques pour la transmission de données (état civil, données électorales) en lieu et place de documents papiers.

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

14/ Vidéo protection

Des caméras de vidéo protection ont été installées en plusieurs points de la commune, dans le cadre d'un marché passé par la 3CM. Monsieur le Maire propose au conseil d'étudier la mise en place de caméras dans le secteur de la gare, en partenariat avec le conseil régional et SNCF Réseau.

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

15/ Règlement des cimetières et des columbariums

Monsieur le Maire propose d'adapter le règlement des cimetières, notamment en ce qui concerne les columbariums, pour répondre à de nouveaux besoins exposés en séance.

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

16/ Règlement de la salle des fêtes

Madame Béatrice MASSON, adjointe à la vie associative et culturelle, au tourisme et à l'économie locale, propose au conseil de préciser dans le règlement les jours et horaires des états des lieux entrants et sortants.

Vote du conseil : accord à l'unanimité.

17/ Echos des commissions

*** Aménagement de l'espace bâti, Information/communication, TIC et organisation des cérémonies : M^{me} Nathalie PELLET**

Rappel de quelques dates:

- réunion de la commission communication le mercredi 30 novembre à 19h30,
- préparation de la salle pour le Noël communal (le 15/12) le mercredi 14 décembre à 19h30,
- voeux de la commune le jeudi 5 janvier 2017 à 19h.

*** Bâtiments communaux, patrimoine et marché : M. Yves MEYER**

Les travaux des salles du patrimoine seront terminés mi-décembre, leur inauguration est prévue le 8 avril 2017.

La porte de l'entrée principale de l'école maternelle sera remplacée pendant les vacances de Noël.

*** Vie associative, économie, jeunesse et sport, périscolaire, tourisme :**

M^{me} Béatrice MASSON

La commission précise que la fête du 8 décembre dans le centre-ville de la Valbonne, organisée par l'Union des commerçants et artisans, se prépare activement. Elle remercie les élus qui pourront se rendre disponibles pour assurer la sécurité lors de la parade.

Un dispositif sécuritaire a été étudié conjointement entre les deux municipalités concernées et l'association.

En cette fin d'année, les associations Entramiloisirs et La Cordée organisent leurs traditionnels marchés de Noël, respectivement le 27/11 et le 10/12 à la salle des fêtes. La SCIC les Aintrépides organise son assemblée générale le lundi 28/11.

*** Affaires scolaires : M^{me} Claire GOMEZ**

Effectif école maternelle : 176 élèves

Effectif école élémentaire : 281 élèves

Comme chaque année, le Père Noël passera à l'école maternelle et distribuera les cadeaux achetés, par la coopérative scolaire, pour chaque classe. Un spectacle avec des musiciens sera présenté aux enfants dans la salle de motricité, le 6 décembre.

Les CP et CE1 assisteront à un spectacle proposé par la Compagnie 3 chardons qui s'intitule « Gigote et le dragon ».

Pour les CE2, CM1 et CM2, ce sera la Compagnie « Chariots de Thespis » qui viendra leur faire une représentation.

Les élèves de l'école élémentaire ont voté pour donner un nom à l'école. Elle s'appelle désormais « Le Chat Botté ». Une fresque illustrant ce nom va être réalisée par les enfants, sous la direction d'Emilie ROUX, et sera fixée sur le mur de l'école.

L'école élémentaire participe au concours de collecte de piles organisé par la 3CM.

*** Affaires sociales : M^{me} Claire GOMEZ**

Le repas des aînés est prévu le mardi 13 décembre 2016.

Le traiteur retenu est « Aux Délicatesses » à Villieu.

C'est le groupe MADISON DUO qui animera ce repas.

Il y aura également une distribution de colis pour ceux qui ne viennent pas au repas. Ils ont été commandés aux Vins de la Côtière à Meximieux.

*** Voiries et réseaux, environnement, sécurité : M. Jacques PIOT**

L'inauguration des aménagements de la gare de La Valbonne a eu lieu le 3 novembre.

Les travaux de création du pont rail ont débuté par le creusement d'une fosse, à côté de la route du Dauphiné, destinée à la construction du pont. Celui-ci sera mis en place le week-end de l'Ascension 2017 et nécessitera l'arrêt de la circulation des trains pendant 3 jours.

Cette opération sera visible par la population.

Les travaux d'enfouissement des réseaux de la route de la Gare ont débuté.

12/ Tour de table

Monsieur Jacques RABELLINO demande si le conseil est informé de tirage de câbles en cours sur le hameau de Chânes. Monsieur PIOT précise qu'il s'agit de tirage de fibre optique.

Monsieur Dominique CALAIS informe le conseil que le chemin montant sur le plateau depuis l'étang nécessite une inspection car il risque de se dégrader par ravinement.

La séance est levée à 22h30.